

CONTRAT

Photo

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Date d'entrée

Date du cours d'essai

E-Mail

Numéro AVS

Age ans

Cotisation mensuelle CHF

Participation aux cours :

Jour Heure Durée Salle

Nom du cours

CONDITIONS GENERALES :

INSCRIPTION

L'inscription à l'Académie MDC est gratuite. Les élèves peuvent débiter les cours à tout moment de l'année. Chaque élève est prié de remplir le contrat d'inscription et de prendre connaissance du règlement interne. Pour les mineurs, l'accord des parents est obligatoire.

COTISATION

Les premières cotisations doivent être réglées au moment de l'inscription. Par la suite, elles font l'objet d'une facture envoyée tous les trois mois, payable selon les conditions mentionnées sur le document.

Le montant des cotisations est établi en tenant compte des vacances scolaires. Celles-ci sont donc déjà déduites et ne sont pas remboursables. Cependant, les jours fériés officiels du canton de Neuchâtel peuvent être récupérés durant la même semaine du congé.

En raison des vacances, les deux mois de juillet et août sont regroupés en une seule cotisation, due à fin juin sans exception.

Les cours manqués ne justifient aucun remboursement ni déduction de la cotisation. Cependant, sur demande dans les 24 heures précédant le cours manqué, celui-ci peut être remplacé dans la semaine qui suit l'absence même dans une autre discipline. En cas de force majeure (accident/maladie nécessitant un arrêt de plus de deux semaines) et sur la base d'un certificat médical, le contrat – et donc les cotisations – sont temporairement suspendus (aucun remboursement n'est effectué).

Toute modification de cours – changement de discipline ou de niveau – doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du secrétariat. L'Académie MDC se réserve le droit d'accepter ou de refuser la modification.

Si une modification est liée à une réduction du nombre de cours, veuillez vous référer au paragraphe *Résiliation*.

COURS D'ESSAI

Toute personne intéressée a la possibilité de faire un cours d'essai au prix de fr. 15.-. En cas d'inscription définitive, le cours d'essai est gratuit.

FM O SIGNÉ O WB O FACTURÉ O À CLASSER O R. au / /

Académie mdc

Villa Castellane/21 Faubourg de l'Hôpital/CH-2000 Neuchâtel

T +41 32 730 17 03/info@academiemdc.ch/www.academiemdc.ch

CONDITIONS ET REGLEMENT

CONDITIONS GENERALES suite :

RESILIATION

Le contrat peut être résilié en tout temps moyennant un préavis de trois mois pour la fin d'un mois, faute de quoi les cotisations sont dues. Toute résiliation doit impérativement être transmise par écrit et en courrier recommandé au secrétariat.

Une résiliation par courrier électronique n'est pas admise.

VACANCES

L'Académie MDC est fermée durant les vacances scolaires (sous toute réserve de modification), soit :

- 1 semaine de relâche au 1^{er} mars,
- 2 semaines durant les vacances de Pâques,
- 6 semaines durant la période estivale,
- 2 semaines durant les vacances d'automne
- 2 semaines durant les fêtes de fin d'année

Une communication détaillée au sujet de la fermeture de l'Académie est consultable en ligne sur notre site internet.

ABSENCE DU PROFESSEUR

Il peut parfois arriver qu'un professeur soit absent et, de ce fait, soit remplacé afin d'assurer le cours. L'Académie se réserve le droit d'ouvrir et/ou maintenir un cours selon le nombre d'élèves inscrits.

EVENEMENTS A LA VILLA CASTELLANE

Lors d'événements organisés à la Villa et dans des cas exceptionnels, l'Académie se réserve le droit d'annuler des cours, qui peuvent être remplacés ultérieurement.

TARIFS :

TARIFS MENSUELS - ABONNEMENT :

Cours	Dès 6 ans	Dès 14 ans
1 cours/semaine	79.-	89.-
2 cours/semaine	145.-	163.-
3 cours/semaine	192.-	216.-
4 cours/semaine	223.-	251.-
5 cours/semaine	239.-	269.-
1 cours de 90 minutes	115.-	135.-

TARIFS MENSUELS - FORMATION

	Dès 6 ans	Dès 14 ans
Formation complète	289.-	325.-

Avec le forfait *Formation complète*, l'élève peut suivre un programme personnalisé, soit des cours adaptés à son âge et à son niveau (full access), un suivi avec les professeurs ainsi qu'une évaluation orale et écrite. L'élève bénéficie également d'un contrôle auprès de notre physiothérapeute, ainsi que des tarifs préférentiels pour les workshops organisés par l'Académie MDC.

TARIFS DES COURS A LA CARTE

Carte de 5 cours	125.-
Carte de 10 cours	225.-

Les cartes ne sont ni transmissibles ni remboursables. Elles se paient à l'avance par virement bancaire. Leur validité est d'une année.

TARIFS MENSUELS - COMPANY'S

Sur demande.

TARIFS DES COURS PRIVES

Sur demande.

REGLEMENT INTERNE :

RESPONSABILITE DE L'ACADEMIE

L'Académie MDC ne couvre pas les risques de maladie et d'accident : chaque élève doit être assuré personnellement. De même, la responsabilité de l'Académie n'est pas engagée pour tous les dommages, accidents et/ou blessures causés ou subis lors des cours ou durant les représentations.

L'Académie décline toute responsabilité pour les objets perdus, oubliés ou volés dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux.

DROIT A L'IMAGE

Sauf avis contraire de l'élève ou de son représentant légal, la direction se réserve le droit d'utiliser les images photographiques ou filmées en cours ou lors des représentations pour sa communication.

DISCIPLINE ET RESPONSABILITE DE L'ÉLÈVE

Une tenue correcte ainsi qu'un comportement respectueux envers chacun est exigé dans l'enceinte de l'Académie. Merci de rester calme aussi bien dans les salles de cours que dans les couloirs ou les vestiaires.

La direction se réserve le droit de refuser un élève pour cause de non paiement ou de comportement inadéquat.

La Villa Castellane fait partie du patrimoine neuchâtelois, il s'agit donc d'un bâtiment protégé. Il est impératif de respecter ces lieux et ses locataires. Les élèves sont seuls responsables des dégradations qu'ils pourraient occasionner à l'intérieur des locaux.

Pour rappel, l'Académie n'occupe que les espaces du rez-de-chaussée et du sous-sol. Les élèves ainsi que les accompagnants sont donc priés de n'utiliser que lesdits espaces et de ne pas monter au 1^{er} étage ni de rester dans la cage d'escalier.

ACCES AUX SALLES ET VESTIAIRES

Tous les élèves accèdent à l'Académie par « l'entrée des artistes » en empruntant l'escalier situé sur le côté du bâtiment. Celui-ci mène directement aux vestiaires qui se trouvent au sous-sol. Les chaussures et chaussettes d'extérieur ne sont pas autorisées dans les salles de danse.

Les parents des enfants en bas âge peuvent les accompagner dans les vestiaires en cas de besoin, mais l'espace au sous-sol est uniquement réservé au personnel de la Villa, aux élèves et aux professeurs.

Il est conseillé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires (sacs à main, bijoux, argent, téléphones, etc.). Ceux-ci peuvent être déposés dans une boîte prévue à cet effet dans chacune des salles de danse. Les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux.

De même, les aliments et boissons sont interdits dans les salles de danse.

Tout élève désirant occuper les locaux en dehors des heures de cours (répétitions, préparation à un concours, etc.) et/ou prendre des cours particuliers, est prié de s'adresser à la direction.

TENUE VESTIMENTAIRE

Veuillez vous référer à notre document interne transmis lors de l'inscription et disponible au secrétariat.

PUBLIC

Afin de ne pas perturber les élèves, il est demandé de ne pas entrer dans les salles de danse pendant les cours. Des cas exceptionnels peuvent être acceptés après entente avec le professeur.

VEHICULES

Tout véhicule est interdit dans l'enceinte de la Villa Castellane, aucune place de stationnement n'est à disposition.

☐ **J'atteste avoir lu et j'accepte les conditions générales/règlement de l'Académie MDC qui font parties intégrantes du contrat.**

Lieu et date :

Melinda STAMPFLI :

Signature élève :

Signature :

(Pour les mineurs : nom, prénom et signature du représentant légal)

Académie mdc
Villa Castellane/21 Faubourg de l'Hôpital/CH-2000 Neuchâtel
T +41 32 730 17 03/info@academiemdc.ch/www.academiemdc.ch